

API Hastignan
4 rue César Franck
33160 Saint-Médard-en-Jalles
Mail : contact@api-hastignan.fr
<http://www.api-hastignan.fr>

Saint-Médard-en-Jalles, le 16 novembre 2016,

Monsieur le Maire de Saint-Médard-en-Jalles,
Madame Corinne Le Moller,
Adjointe à l'École, la vie scolaire et périscolaire,
Monsieur Thierry Boisse,
Chargé de la restauration et du personnel scolaire,
Monsieur Pascal Piqué,
Directeur de l'Education

Mairie de Saint-Médard-en-Jalles
Place de l'Hôtel-de-Ville
CS 60022
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Copies : Madame Emilie Pacreau, Directrice de l'école élémentaire d'Hastignan,
Madame Katia Terrou, Responsable site scolaire
Madame Ariane Rivière, Conseillère aux jumelages et à la jeunesse
Site internet de l'API Hastignan et panneaux de l'école.

Objet : Situation difficile en restauration scolaire à l'élémentaire Hastignan

Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs,

Nous souhaitons par ce courrier vous alerter quant à la situation en restauration scolaire à l'élémentaire Hastignan. Nous avons en effet eu de très nombreux retours de familles relatifs à des difficultés, phénomène qui n'a, à notre connaissance, jamais eu une telle ampleur.

Nous craignons que des enfants commencent à réellement appréhender le temps de la pause déjeuner et que ce moment soit générateur de stress pour beaucoup. La cantine est très bruyante, et les enfants se plaignent également de l'ensemble des contraintes imposées : contrainte de lever le doigt et d'obtenir une autorisation pour passer au plat, pour passer au dessert, pour sortir, contrainte des 20 minutes minimum à table avec les fruits en plastique et le repère sur la pendule (les fruits sont pris mais la règle n'est plus vraiment appliquée), obligation de goûter à tout (voire de manger une « quantité suffisante de ce qui est sur le plateau », ce qui n'est pas facile à évaluer), et finalement stress associé au feu (sonomètre) qui non seulement passe du vert à l'orange puis au rouge mais en plus en vient à sonner, ce qui déclenche des punitions collectives sous la forme de minutes de silence. Au-delà de l'opinion exprimée par les enfants, une grande partie de ces mesures nous semblent contre-productives : certains enfants donnent ce qu'ils n'aiment pas aux camarades ou développent des stratégies élaborées pour pouvoir sortir de la cantine, alors que d'autres s'amusent à faire du bruit pour déclencher le sonomètre, etc...

Les effectifs de la restauration scolaire sont en augmentation nette : 258 enfants mangent à la cantine, contre environ 240 en début d'année 2015 – 2016. Madame Katia Terrou nous a également indiqué que la situation était très difficile, à la limite du soutenable, comme vous pourrez le voir dans les comptes rendus du premier conseil d'école et comme Madame Rivière pourra en témoigner. Les enfants sont très bruyants, la salle de restauration n'est pas insonorisée, et les locaux sont trop petits par rapport

au nombre d'élèves qui déjeunent à la cantine. Il arrive que certains n'aient pas fini de déjeuner à 13h45. Il semble aussi qu'il y ait de gros pics d'affluence, avec jusque 100 enfants dans la salle de restauration (les punitions collectives augmentant le temps de présence des enfants dans la salle). Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que la situation est également tout particulièrement difficile pour l'équipe chargée de la restauration.

Dans ce contexte d'accroissement de la fréquentation de la cantine et dans cette situation difficile, le personnel de restauration présent actuellement ne peut pas tout gérer, en particulier n'est plus en mesure d'avoir une relation individuelle bienveillante avec les enfants. Nous souhaiterions que le personnel puisse se concentrer sur sa mission principale qui est de servir le déjeuner dans un climat serein et que les moyens soient donnés aux équipes de mettre en place une relation davantage individualisée et bienveillante avec les enfants. Nous vous demandons également que les punitions collectives (minutes de silence) soient supprimées pour une meilleure gestion des flux à la cantine, et au profit d'une interaction au cas par cas avec les enfants.

Nous souhaitons donc que du personnel supplémentaire, par exemple des animateurs, puisse venir en renfort de l'équipe de restauration pour apporter un support dans le relationnel avec les enfants, et travailler sur la problématique de l'ambiance dans le restaurant. Il nous semble que par le passé des animateurs ont parfois été présents en restauration. Cela nous semble actuellement absolument nécessaire.

Le point que nous évoquons ici sur la restauration scolaire est particulièrement critique et la municipalité ne peut pas rester sans action à court terme. Nous sommes à votre disposition pour discuter de ce sujet, et souhaiterions qu'une réunion soit proposée avec les différents acteurs (RSS, directeur du CLAE, directrice de l'Ecole, représentants des parents d'élèves FCPE et API Hastignan) pour essayer de trouver ensemble des solutions à la situation actuelle.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre courrier, et dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

L'association de parents d'élèves API Hastignan